

Impôt sur les revenus pétroliers—Loi

vous ne prennent la parole au nom des Canadiens pour s'opposer au premier ministre, à son Cabinet, et à l'orientation du gouvernement, vous allez connaître le sort du gouvernement de 1979. Vous ne serez plus à la Chambre qu'un souvenir et une image au mur. Je poursuivrais volontiers, monsieur le Président.

M. le Président: Reprise du débat.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, le paradoxe est intéressant. Nous sommes en train d'examiner un projet de loi déposé. A l'extérieur, dans le monde qui nous entoure, toute la structure du secteur pétrolier et de son barème de prix est en train de s'effondrer. Toutes les prémisses sur lesquelles s'appuyait l'Accord de l'Ouest sont maintenant entièrement effacées. Le prix du pétrole a maintenant baissé d'environ \$7 au cours des trois dernières semaines, 5 milliards de dollars de revenus ont été perdus, de sorte que les principes de base sous-jacents de l'Accord de l'Ouest sont maintenant profondément bouleversés et remis en cause.

La Chambre est donc maintenant en train de débattre un projet de loi visant à créer un cadre qui est déjà désuet, qui ne correspond plus à la situation ni du secteur pétrolier ni des consommateurs canadiens. C'est peut-être l'exemple parfait de la lourdeur de l'appareil gouvernemental. En l'occurrence, l'appareil gouvernemental est complètement paralysé. La raison, c'est que le fondement idéologique sur lequel l'Accord de l'Ouest s'appuyait est de nouveau remis en question du tout au tout. En bons idéologues qu'ils sont, les conservateurs sont incapables de s'adapter à la nouvelle situation. Bloqués et paralysés par leurs idées préconçues, ils ne peuvent plus ni s'adapter, ni changer, ni faire face à la nouvelle situation.

Le résultat, c'est qu'on nous présente une politique qui, si elle était appliquée, nuirait à la vitalité et à la croissance économiques de notre pays. Considérons l'impôt sur les revenus pétroliers dont le député de Calgary parlait il y a un instant. J'aimerais citer en partie un article paru récemment dans le *Western Economic Review*. Ce n'est pas là, je vous l'assure, une revue publiée par des instances libérales. Cet article traite de l'impact macroéconomique de l'Accord de l'Ouest. Le numéro en question est celui de l'automne 1985. Voici:

Par suite de l'élimination de l'impôt sur les revenus pétroliers, le déficit fédéral de 1990 sera de 3.9 milliards de dollars plus élevé qu'il l'aurait été autrement.

Depuis que leur parti a été porté au pouvoir, le ministre des Finances (M. Wilson), la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall), le premier ministre (M. Mulroney), et vraisemblablement tous les autres députés conservateurs nous ont répété un million, voire deux millions de fois, que le gouvernement du Canada entendait avant tout réduire le déficit. N'est-ce pas là ce que vous nous dites sans cesse? Une fois que le déficit aura été réduit, à moins que nous ne parvenions à remettre l'économie en état de marche, celle-ci va périr. Le principal objectif du gouvernement conservateur, vous

l'avez dit et redit, est de réduire le déficit. Or d'après une analyse économique très objective de la macroéconomie, fondée sur la méthode appropriée de prévision, la perte cumulative de 1985 à 1990 atteindra 12.2 milliards de dollars. Je cite encore une fois cet article, page 105 du magazine:

La perte cumulative nette pour le gouvernement fédéral atteindra 12.2 milliards de dollars de 1985 à 1990.

Cela paraîtra peut-être un peu surprenant . . .

M. le Président: Le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) invoque le Règlement.

M. Hawkes: J'ai un peu de mal à suivre l'intervention du député. Pourrait-il nous dire à quel prix l'article présume que se chiffrera le baril de pétrole brut, afin que nous puissions suivre son raisonnement?

M. Axworthy: Monsieur le Président, je me ferai un plaisir de communiquer cet article au député de sorte qu'il puisse à un moment donné commencer son éducation.

Le fait est que nous tentons de faire . . .

Une voix: L'éducation dans les deux sens.

M. Axworthy: Certains, je le sais, ne sont plus recyclables, mais nous, les libéraux, restons toujours optimistes quant à la flexibilité fondamentale de la nature humaine, aussi y a-t-il toujours espoir pour le député de Calgary.

● (1210)

Le fait est que l'objectif fondamental que s'est fixé le gouvernement conservateur se voit complètement contredit par la mesure à l'étude. Le gouvernement va à l'encontre de son objectif établi de réduire le déficit en supprimant l'impôt sur les revenus pétroliers comme il l'a fait.

Je voudrais signaler une autre conclusion à laquelle en arrive l'article dont j'ai parlé. On y fait remarquer en effet qu'outre la perte nette de recettes fiscales que provoquera la suppression complète de l'impôt sur les revenus pétroliers, l'imposition de nouvelles taxes d'accise alourdira encore le fardeau de l'économie. L'article démontre que la taxe d'accise annule l'effet qu'aurait pu avoir l'Accord de l'Ouest en matière de création d'emplois ou de potentiel de croissance. Ce sont là des faits dont il faudrait tenir compte.

On ne peut mesurer les répercussions de l'Accord de l'Ouest prises isolément. Il faut tenir compte de la hausse considérable des taxes d'accise que l'on a imposée aux consommateurs canadiens. Cela réduira la consommation et aura un effet négatif sur l'emploi. Les politiques du gouvernement entrent directement en contradiction les unes avec les autres. Elles ne riment à rien et n'ont aucune cohérence. Si l'on se demande pourquoi les Canadiens perdent foi et confiance dans le gouvernement, c'est parce qu'ils se rendent compte que le ministre des Finances et la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) ne se concertent plus. Ils ont mis en œuvre des politiques totalement contradictoires.